

Zeitschrift: Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]

Band: - (1947)

Heft: 2

Artikel: L'activité de l'agence de Bruxelles de l'Office central suisse du tourisme

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-777301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

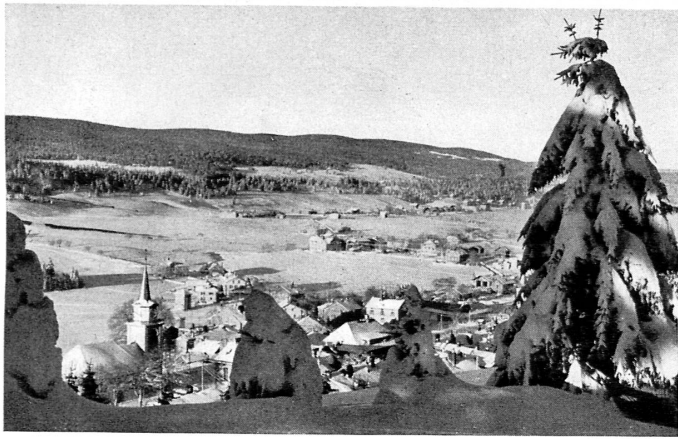
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Au Brassus, le 16 février 1947: Course nationale de fond, 50 km.

La haute et tranquille Vallée de Joux, dans le Jura vaudois, est l'endroit idéal pour une course de fond. Le village horloger du Brassus accueillera, le 16 février prochain, les fervents du ski; il sera, en effet, le point de départ de **la course de fond de 50 km.**, organisée ce jour-là par l'Association suisse des clubs de ski.

Das hochgelegene, einsame Jouxal im Waadtländer Jura ist der gegebene Austragungsort für einen Langlauf. Das Uhrmacherdorf Le Brassus wird am 16. Februar ins Blickfeld des skisportlich interessierten Publikums rücken; von ihm aus wird an diesem Tage der vom Schweiz. Skiverband organisierte **Langlauf über 50 km** seinen Ausgang nehmen.

Photo: A. Deriaz.

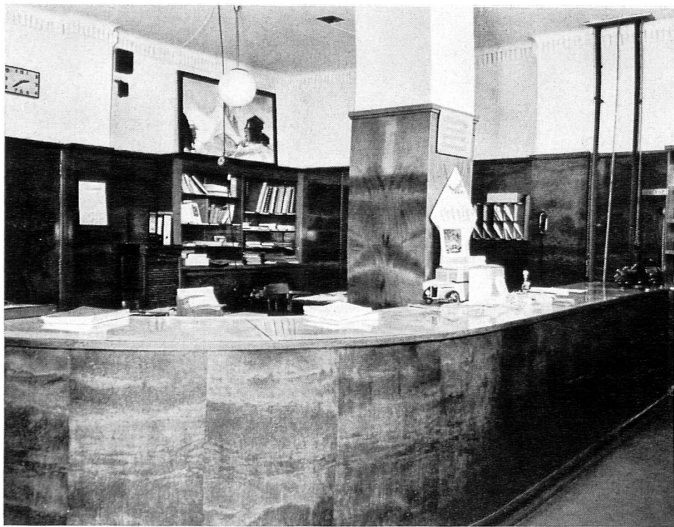
L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE DE BRUXELLES

de l'Office central suisse du tourisme

Depuis plus de 20 ans, les intérêts du tourisme suisse en Belgique sont défendus par une agence installée à Bruxelles, rue Royale. Après des débuts fort modestes, en 1922, ce bureau géré par la Chambre de commerce suisse en Belgique, ne cessa de se développer. En 1935, à l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles, les locaux de réception du public furent agrandis et modernisés de façon à pouvoir accueillir dignement les nombreux visiteurs, tant étrangers que belges, venus à Bruxelles. En 1938, cet office fut racheté par les Chemins de fer fédéraux et devint leur agence officielle pour la Belgique et le Grand-



*M. André Berguer, chef
de l'agence de Bruxelles
de l'O.C.S.T. depuis 1930.*



ferroviaires entre la Belgique et la Suisse s'améliorent et, d'autre part, si un accord entre les deux pays permet de supprimer le visa. La Belgique a déjà signé semblable accord avec la France et les Pays-Bas et se prépare à le faire avec la Grande-Bretagne. Il serait regrettable que la Suisse fût le dernier pays à conclure une convention de ce genre.

En haute saison, l'agence de Bruxelles occupe une vingtaine d'employés. Ceux-ci sont affectés aux différents services que l'on retrouve dans la plupart des agences officielles de l'O. C. S. T. à l'étranger, soit: renseignements oraux et écrits, ventes de titres de transports de tous genres, documentation, comptabilité, secrétariat, service des conférences et films, service de presse et propagande, etc. ... Chacun, dans son domaine, s'efforce de défendre de son mieux les intérêts du tourisme suisse en Belgique. Au cours de plus de 20 ans d'activité dans ce pays, l'agence de Bruxelles n'a cessé d'étendre et d'améliorer ses relations dans toutes les parties et dans tous les milieux. Elle travaille dans un parfait esprit de collaboration avec les agences de voyages belges et occupe, dans le domaine du tourisme et des relations belgo-suisse, une place importante.

Duché du Luxembourg. Depuis 1941, il a passé sous la direction de l'Office central suisse du tourisme, tout en gardant son caractère d'agence officielle des Chemins de fer fédéraux. Les bureaux de l'agence occupent le rez-de-chaussée et l'entresol et s'étendront prochainement aussi au 1^{er} étage de l'immeuble.

Ce dernier, qui n'avait pu être entretenu convenablement pendant la guerre, a été complètement restauré au cours de 1946, par les soins de l'Office central suisse du tourisme. L'aménagement des locaux réservés au public sera encore modifié en 1947 de façon à ce que l'agence soit en mesure de remplir au mieux sa mission en bénéficiant des derniers perfectionnements et des plus récentes expériences faites dans ce domaine.

Pendant la guerre, l'activité de ce bureau, resté ouvert pendant la durée des hostilités, fut naturellement réduite. Après l'armistice et dès qu'il fut possible de reprendre le chemin de la Suisse, le travail y reprit rapidement et ne cessa de se développer pour atteindre en été 1946 un mouvement d'affaires plus de deux fois supérieur à celui des meilleures années d'avant-guerre.

Il est permis d'espérer, pour autant que le gouvernement belge accorde à ses nationaux des devises pour le tourisme en Suisse, que ce mouvement se maintiendra au cours des prochaines années. Il pourra même se développer si, d'une part, les relations

